



MASTER DROIT PUBLIC



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



FACULTÉ DE DROIT,
ÉCONOMIE ET
ADMINISTRATION
DE METZ

<https://dea.univ-lorraine.fr>





DOMAINE DROIT, ECONOMIE, GESTION
MASTER

DROIT PUBLIC

Le Master 1 «Droit Public» offre la possibilité à l'étudiant de poursuivre dans deux Masters dont la finalité est principalement professionnelle :

Soit, en **Master 2 « Droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière»**, formation qui se déroule à Sarreguemines et qui est tournée vers la gestion des collectivités territoriales en relation avec les collectivités de l'Union Européenne (services juridiques, centraux, cabinets, relations internationales, contentieux);

Soit, en **Master 2 «Droit de l'urbanisme et de la construction»**, parcours tourné vers les métiers des secteurs public et privé en lien avec le droit de l'urbanisme et/ou de la construction (services d'urbanisme des personnes publiques, sociétés d'aménagement, offices HLM, promoteurs immobiliers, avocats, notaires, etc...);

Deux parcours-type en Master 2, l'un à Metz et l'autre à Sarreguemines :

- **Droit de l'urbanisme et de la construction (Metz)**
- **Droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière (Sarreguemines)**

Le master 2 droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière est également disponible online pour l'apprentissage et la formation continue.

ORGANISATION DE LA FORMATION

En Master 1 Droit Public, il est possible pour l'étudiant de s'initier à la recherche par la préparation d'un mémoire individuel, avec un directeur et une soutenance devant un jury. Les étudiants peuvent aussi choisir une voie professionnalisante avec un stage ou, en master 2, un apprentissage.

Durant l'année, les étudiants se verront aussi demander des documents de recherche professionnalisée (note jurisprudentielle, synthèse de sources, vademecum de procédure, guide de pratique professionnelle, montage de projet, ...).

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master Droit Public doit permettre à l'étudiant d'être capable, en fin de formation, de :

- **Chercher, expliquer et sécuriser un contexte de droit**, en cherchant les sources d'information sous un angle critique, en sachant actualiser les connaissances, et s'exprimant par note synthétique ou mémoire;
- **Comprendre un schéma institutionnel et décisionnel d'organisme public**, en connaissant les règles d'organisation des collectivités publiques ainsi que la répartition des compétences par les textes législatifs et réglementaires, en anticipant les rapports entre structures de coopération et les structures satellites, en identifiant les impacts des décisions d'aménagement propres à la structure, en comprenant les rapports de force et de confiance entre les titulaires du pouvoir de décider;
- **Identifier les contraintes économiques et financières de l'administration**, en comprenant les origines des ressources par catégories, en connaissant les processus de dépenses, en sachant lire des instruments financiers et budgétaires, en connaissant l'impact de la fiscalité sur les investissements et recettes;
- **Maîtriser la dimension conventionnelle des rapports de droit public**, en connaissant le rapport entre acte unilatéral et convention, en connaissant l'impact des conventions internationales et européennes, en identifiant les types de conventions internes adaptées à un montage et en choisissant les procédures de passation en situation réelle.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du Master Droit Public est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université mais également de professionnels du secteur afin de donner un caractère professionnalisant à cette formation. Ainsi, interviennent des avocats, juristes, directeurs de projets, notaires, ...

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 1 DROIT PUBLIC

	ECTS	CM(h)	TD(h)
SEMESTRE 7			
UE 701 Droit de l'urbanisme et de l'environnement	9		
Urbanisme réglementaire		36h	
Droit de l'environnement		36h	
UE 702 Droit de la décentralisation	9		
Droit institutionnel des collectivités territoriales		36h	
Finances publiques locales		24h	
UE 703 Droit public des biens	6		
Droit des propriétés publiques		24h	
Droit des travaux publics		24h	
UE 704 Droit public des affaires	3		
Droit de la concurrence		24h	
Droit des entreprises publiques		24h	
UE 705 Internationalisation et professionnalisation	3		
Au choix : anglais ou allemand			20h
Au choix :			
Droit de l'urbanisme transfrontalière		12h	
Préparation aux concours			
Prise de parole			

SEMESTRE 8

UE 801	Droit de l'action publique	9
	Droit des contrats publics	36h
	Au choix : Droit services publics Politiques publiques	36h
UE 802	Au choix : UE droit de l'urbanisme et de l'aménagement ou UE décentralisation appliquée	6
	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	
	Urbanisme opérationnel	24h
	Aménagement du territoire	24h
	Décentralisation appliquée	
	Droit matériel des collectivités territoriales	24h
	Aménagement du territoire	24h
UE 803	Au choix : UE droit de l'environnement ou UE Agents des collectivités territoriales	6
	Droit de l'environnement	
	Droit des installations classées	24h
	Droit des enquêtes publiques	24h
	Agents des collectivités territoriales	
	Fonction publique territoriale	24h
	Droit social des collectivités territoriales	12h
	Gestion des agents des collectivités territoriales	12h

SEMESTRE 8 (suite)**UE 804 Droit des procédures****6**

Procédure non juridictionnelle

12h

Procédure juridictionnelle

24h

Contrôle de légalité

12h

UE 805 Internationalisation et professionnalisation**3**

Au choix : anglais ou allemand

20h

Au choix :

Droit de l'aménagement transfrontalier

Préparation aux concours

Rédaction d'actes

12h

Stage ou mémoire

MASTER 2

DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE EN FORMATION INITIALE OU EN APPRENTISSAGE / FORMATION CONTINUE

LE MASTER EN ALTERNANCE

Le master est ouvert aux personnels en formation continue ainsi qu'aux étudiants en formation initiale. Pour ces derniers, l'alternance est un système qui offre de nombreux avantages. L'alternance est un système de formation qui associe une phase théorique avec des cours à l'université, et une phase pratique au sein d'une entreprise (dans le cas de notre master, au sein d'une collectivité territoriale, EPCI, établissement public, service de l'Etat, avocat en droit public). Elle permet de mettre directement en application sur le terrain ce qui est appris en cours.

Un étudiant qui choisit l'alternance signe un contrat d'apprentissage. Il a donc le statut de jeune travailleur, sous la responsabilité de son maître d'apprentissage. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier d'une durée de 6 mois à 3 ans, selon le diplôme. Il est conclu au moyen du formulaire CERFA n°10103 qui est signé par l'employeur, l'apprenti et le Centre de Formation des Apprentis (CFA).

L'université de Lorraine travaille avec son propre CFA, qui joue le rôle d'interface entre les apprentis, les composantes universitaires qui assurent les formations, les entreprises et les institutions. Le CFA de l'Université de Lorraine est fort de son expérience : il gère ainsi plus de 1700 apprentis chaque année.

La rémunération minimale de l'alternant est un pourcentage du SMIC fixé par la réglementation. Elle augmente en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'ancienneté dans l'exécution du contrat. Il est possible à l'entreprise de proposer un salaire supérieur à l'apprenti. Le système d'alternance offre de nombreux avantages, aussi bien pour l'alternant que pour sa structure d'accueil.

L'alternant peut ainsi :

- **Mettre directement en pratique les enseignements** théoriques de son cursus
- **Etre rémunéré** pendant sa formation en tant que salarié,
- Bénéficier de la gratuité **des frais de formation**,
- **Acquérir une véritable expérience professionnelle** et ainsi accéder plus facilement à l'emploi.

LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La formation s'appuie sur deux grands axes de travail :

Le droit français des collectivités territoriales : tous les aspects en relation avec l'organisation territoriale sont abordés, le volet institutionnel, mais aussi le droit administratif général, le droit constitutionnel, le droit des contrats de l'administration, le droit financier et fiscal, l'histoire du droit, ou le droit de la fonction publique.

L'orientation transfrontalière et comparatiste : la formation approfondit les aspects essentiels comme notamment le droit comparé communal et supra-communal (des collectivités locales intermédiaires), les institutions administratives comparées, le droit comparé des contrats publics et le droit financier comparé. L'acquisition de connaissances en droit étranger est indispensable pour bien pouvoir profiter des enseignements du droit de la coopération transfrontalière et des éléments du droit européen et du droit international qui intéressent les collectivités territoriales et les entités infra-étatiques (Etats fédérés, régions autonomes, entités locales à statut spécial).

CO-RESPONSABLES PÉDAGOGIQUE

Co-responsables du Master 2 droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière

Madame Nadine DANTONEL-COR

Monsieur Pierre TIFINE

SEMESTRE 9

UE 901	Fondamentaux historiques et constitutionnels	6	
	Histoire de l'administration locale		12h
	Organisation territoriale de la République		24h
UE 902	Aspects institutionnels	3	
	Droit de l'intercommunalité		10h
	Organisation communale		10h
UE 903	Action internationale des collectivités territoriales	3	
	Droit de l'action extérieure des collectivités territoriales		10h
	Structures de l'action des CT et de coopération transfrontalière		8h
UE 904	Droit comparé	6	
	Organisation territoriale d'un Etat étranger		20h
	Droit communal comparé		10h
UE 905	Actions des collectivités territoriales	6	
	Action sociale		10h
	Action culturelle		10h
	Action économique		10h
	Droit de l'administration numérique		10h
UE 906	Problématiques économiques et financières	3	
	Finances locales		20h
	Droit et évaluations des partenariats public-privé		10h
UE 907	Transversales	3	
	Au choix : anglais ou allemand		10h
	Méthodologie des concours administratifs		15h
	Initiation à la recherche		10h

SEMESTRE 10**UE 1001 Aspects institutionnels et droit comparé****3**

Oranisation départementale et régionale 10h

CT métropolitaines à statut particulier 5h

Collectivités territoriales ultramarines 5h

Collectivités territoriales et Europe 10h

Organisation territoriale d'un Etat étranger 10h

UE 1002 Droit matériel général et spécial**3**

Droit électoral 10h

Expression démocratique locale 6h

Contrats publics locaux 20h

UE 1003 Actions spécifiques**3**

Politique de la ville 6h

Droit pénal appliqué aux collectivités territoriales 6h

Collectivités territoriales et environnement 10h

Collectivités territoriales et urbanisme 10h

UE 1004 Transversales**3**

Au choix : anglais ou allemand 10h

Préparation aux concours administratifs 20h

UE 1005 Professionalisation ou recherche**18**

Stage ou mémoire

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

MASTER 2 DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE - EN ALTERNANCE

M2

ECTS CM(h)

SEMESTRE 9

UE 901	Fondamentaux historiques et constitutionnels	6	
	Histoire de l'administration locale		12h
	Organisation territoriale de la République		24h
UE 902	Aspects institutionnels	3	
	Droit de l'intercommunalité		10h
	Organisation communale		10h
UE 903	Action internationale des collectivités territoriales	3	
	Droit de l'action extérieure des collectivités territoriales		10h
	Structures d'action des CT et coopération transfrontalière		8h
UE 904	Droit comparé	6	
	Organisation territoriale d'un Etat étranger		20h
	Droit communal comparé		10h
UE 905	Actions des collectivités territoriales	6	
	Action sociale		10h
	Action culturelle		10h
	Action économique		10h
	Droit de l'administration numérique		10h
UE 906	Problématiques économiques et financières	3	
	Finances locales		20h
	Droit et évaluations des partenariats public-privé		10h
UE 907	Transversales	3	
	Au choix : anglais ou allemand		10h
	Gestion de projet		15h

SEMESTRE 10**UE 1001 Aspects institutionnels et droit comparé****3**

Oranisation départementale et régionale 10h

CT métropolitaines à statut particulier 5h

Collectivités territoriales ultramarines 5h

Collectivités territoriales et Europe 10h

Organisation territoriale d'un Etat étranger 10h

UE 1002 Droit matériel général et spécial**3**

Droit électoral 10h

Expression démocratique locale 6h

Contrats publics locaux 20h

UE 1003 Actions spécifiques**3**

Politique de la ville 6h

Droit pénal appliqué aux collectivités territoriales 6h

Collectivités territoriales et environnement 10h

Collectivités territoriales et urbanisme 10h

UE 1004 Transversales**3**

Au choix : Anglais ou Allemand 10h

Gestion de projet 20h

UE 1005 Professionalisation ou recherche**18**

Stage ou mémoire

MASTER 2

DROIT DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION EN FORMATION INITIALE OU EN APPRENTISSAGE / FORMATION CONTINUE

Le Master 2 **Droit de l'urbanisme et de la construction** est une formation appréhendant l'ensemble des disciplines juridiques convoquées par l'acte de construire, de sa préparation (acquisition du foncier, obtention des autorisations de construire et d'aménagement commercial, contentieux...) à sa commercialisation (montages juridiques et financiers de la construction, réalisation des ouvrages, vente...).

Des **rencontres organisées avec des praticiens** d'autres disciplines sont également organisées, pour compléter le cursus et conférer à la formation le degré de complétude indispensable à tout juriste de cette discipline.

Les diplômés de ce master 2 peuvent ainsi prétendre, à l'issue de cette formation, à des études doctorales ou à l'insertion dans le monde professionnel, qu'il s'agisse de la fonction publique (Etat, structures communales et intercommunales, établissements publics fonciers...) ou du secteur privé (métiers de l'immobilier et de la construction, professions du droit, banques, assurances, agences d'urbanisme, sociétés d'aménagement...).

LES ATOUTS DE LA FORMATION :

La présence, au sein de l'équipe pédagogique, d'enseignants-chercheurs en droit public et en droit privé maintient le lien avec la théorie nécessaire à la maîtrise des règles fondamentales dans les matières étudiées et garantissant une formation adaptée au parcours recherche.

La participation majoritaire à la formation de praticiens confère à la formation une dimension pratique indispensable à une réelle maîtrise des enjeux du droit de l'urbanisme et de la construction et des méthodes de travail. Le parcours professionnel garantit ainsi l'aptitude des étudiants à répondre, dès leurs stages, aux besoins des structures d'accueil et, plus largement, à répondre aux exigences du monde professionnel.

La formation reçoit par ailleurs le soutien de la chaire Urbanisme et Aménagement Durables de l'Université de Lorraine à travers notamment les manifestations scientifiques qu'elle organise et l'aide apportée aux étudiants dans leurs recherches de stage et d'emplois.

LES DÉBOUCHÉS

- Professions du droit (magistrat administratif, avocat, notaire)
- Services de l'Etat et des collectivités territoriales
- Promotion immobilière
- Sociétés d'aménagement

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Responsable du Master 2 droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière

Monsieur Pascal CAILLE - pascal.caille@univ-lorraine.fr

MASTER 2

DROIT DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

	ECTS	CM(h)
SEMESTRE 9		
UE 901 Droit de l'urbanisme	6	
Planification		15h
Droit des autorisations d'urbanisme		25h
UE 902 Droit de l'urbanisme	3	
Expropriation		15h
Préemption		10h
UE 903 Action foncière	3	
Urbanisme commercial		10h
ZAC et lotissements		15h
Fiscalité de l'urbanisme		10h
UE 904 Droit public de la construction	6	
Droit des montages contractuels complexes		20h
Droit des marchés publics des travaux		20h
UE 905 Droit privé de la construction	6	
Droit des marchés privés de travaux		10h
Droit des établissements recevant du public		10h
Financement de la construction		10h

SEMESTRE 9 (suite)**UE 906 Responsabilité des constructeurs****3**

Garanties légales et conventionnelles

15h

Droit de l'assurance construction

10h

UE 907 Professionnalisation et internationalisation**3**

Langue vivante

15h

Droit de l'urbanisme comparé

10h

Méthodologie de la recherche juridique

10h

Préparation à l'accès au mode professionnel

10h

Projet tutoré

SEMESTRE 10**UE 1001 Droit de l'environnement****3**

Droit de l'environnement appliqué à l'urbanisme

15h

Droit de l'environnement appliqué à la construction

15h

UE 1002 Droit immobilier**3**

Droit de la vente

10h

Baux et copropriété

10h

UE 1003 Contentieux de l'urbanisme et de la construction**3**

Contentieux de l'urbanisme

20h

Contentieux public de la construction

10h

Contentieux privé de la construction

10h

UE 1004 Fiscalité de la construction et de l'immobilier**3**

Fiscalité de la construction

10h

Fiscalité de l'immobilier

10h

UE 1005 Au choix : parcours professionnel ou parcours recherche ou parcours apprentissage**18****Parcours professionnel**

Stage et rapport de stage

Projet tutoré

Grand oral

Parcours recherche

Mémoire de recherche

Projet tutoré

Grand oral

Parcours apprentissage

Rapport d'apprentissage

Projet tutoré

Grand oral

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Responsable du Master 2 droit de l'urbanisme et de la construction :

Monsieur Pascal CAILLE - pascal.caille@univ-lorraine.fr

**Faculté de
Droit, Economie et Administration**

Ile du Saulcy

57000 METZ

03 72 74 76 00

Secrétaire pédagogique des Masters 1 :

aurelie.vitry@univ-lorraine.fr

Secrétaire pédagogique des Masters 2 :

anais.lamy@univ-lorraine.fr



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



FACULTÉ DE DROIT,
ECONOMIE ET
ADMINISTRATION
DE METZ

<https://dea.univ-lorraine.fr>

